

# GUIDE DESTINÉ AUX ENTREPRISES CERTIFIÉES CHAÎNE DE CONTRÔLE PEFC POUR LA MISE EN PLACE DE LEUR PEFC RDUE DDS



Le système de diligence raisonnée (DDS) PEFC RDUE aide les entreprises certifiées PEFC à démontrer leur conformité avec le règlement de l'Union européenne sur les produits sans déforestation (RDUE). Ce guide explique les étapes que les entreprises certifiées PEFC doivent suivre pour mettre en place leur PEFC RDUE DDS.

## 1

### IDENTIFIEZ VOTRE RÔLE

Si votre organisation est basée dans l'Union européenne, vous devez déterminer si vous êtes un opérateur ou un commerçant, une PME ou non, afin de clarifier vos responsabilités en matière d'RDUE.

Si votre organisation n'est pas basée dans l'Union européenne, vérifiez auprès de vos clients leurs obligations en matière d'RDUE et si les produits entreront finalement dans une chaîne de valeur de l'Union (ou sur le marché de l'Union).

## 2

### COMPRENDRE LES EXIGENCES DU PEFC RDUE DDS

**Téléchargez le PEFC RDUE DDS :** le standard modulaire PEFC RDUE DDS est disponible en anglais sur le site web de PEFC International, ainsi qu'en français sur le site web de PEFC France. Si vous cherchez le standard dans une autre langue, contactez le membre national de PEFC du pays ad hoc.

**Familiarisez-vous avec le PEFC RDUE DDS :** parcourez les exigences supplémentaires du PEFC RDUE DDS en vous concentrant sur le système de gestion et le système de diligence raisonnée, ainsi que sur la manière dont ils s'intègrent dans votre système actuel de gestion de la chaîne de contrôle PEFC.

# 3

## CONTACTEZ VOTRE ORGANISME DE CERTIFICATION

**Vérifiez sa disponibilité :** contactez votre organisme de certification pour vérifier s'il délivre la certification\* PEFC RDUE DDS et indiquez votre intention de la mettre en œuvre.

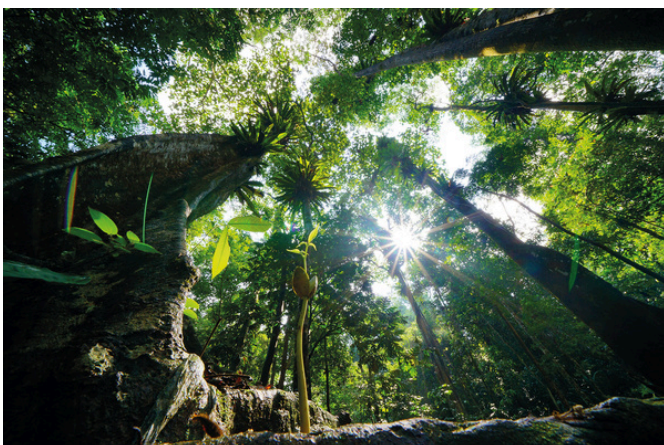
\*Pour être en mesure de certifier selon le PEFC RDUE DDS, les organismes de certification doivent d'abord être accrédités. Une liste des organismes de certification accrédités pour délivrer des certifications dans le cadre de ce standard modulaire sera disponible sur le site web de PEFC France ([www.pefc-france.org](http://www.pefc-france.org)).

# 4

## EFFECTUEZ UNE ANALYSE DES ÉCARTS

**Analysez votre système de gestion actuel :** évaluez votre système de gestion actuel par rapport aux nouvelles exigences PEFC RDUE DDS et identifiez les écarts devant être comblés dans vos procédures, votre documentation et vos contrôles.

**Identifiez les autres besoins :** suite à l'analyse des écarts, déterminez si du personnel, des logiciels, des outils ou des installations supplémentaires sont nécessaires pour répondre aux exigences du PEFC RDUE DDS. Il peut s'agir d'une zone de stockage supplémentaire pour les intrants ou de personnel qualifié pour mettre en œuvre la certification.



## BESOIN D'AIDE ?

Cliquez ou scannez ce QR code pour obtenir plus d'informations sur le PEFC RDUE DDS.

Vous accéderez au module PEFC RDUE DDS, ainsi qu'à des informations sur nos partenaires technologiques et sur les prochains webinaires PEFC RDUE DDS.

Vous pouvez également nous contacter à [contact@pefc-france.fr](mailto:contact@pefc-france.fr) ou au 01 43 46 57 15.



## VOUS N'AVEZ PAS ENCORE OBTENU LA CERTIFICATION CHÂÎNE DE CONTRÔLE PEFC ?

Si vous n'êtes pas certifié selon le standard chaîne de contrôle PEFC mais que vous souhaitez utiliser le module PEFC RDUE DDS, vous devrez obtenir la certification pour les deux en même temps.

Dans un premier temps, assurez-vous de bien connaître le standard PEFC relatif à la chaîne de contrôle et le PEFC RDUE DDS.

Pour obtenir plus d'informations et de l'aide sur la façon de se préparer au processus de certification PEFC, contactez-nous au 01 43 46 57 15 ou à [contact@pefc-france.fr](mailto:contact@pefc-france.fr).

# METTEZ À JOUR VOTRE SYSTÈME DE GESTION

## 5

### METTEZ À JOUR VOS PROCESSUS ET PROCÉDURES

#### **Réviser vos procédures de diligence raisonnée :**

modifiez les procédures de diligence raisonnée existantes afin d'y inclure les nouvelles exigences spécifiques du PEFC RDUE DDS, telles que le renforcement de l'évaluation et de l'atténuation des risques au niveau de l'origine en ce qui concerne la déforestation et la dégradation des forêts, le respect de la légalité et le suivi du risque de mélange au niveau de la chaîne d'approvisionnement.

#### **Mettez à jour vos processus de vérification des fournisseurs :**

veillez à ce que les processus d'évaluation et de suivi de vos fournisseurs soient conformes aux exigences du PEFC RDUE DDS, notamment en ce qui concerne la collecte et la vérification des données relatives au risque de déforestation, à la dégradation des forêts et à la légalité.

#### **Contrôlez les documents et tenez des registres :**

mettez à jour vos processus de documentation pour vous assurer que toutes les nouvelles exigences en matière de données (par exemple la géolocalisation) sont correctement enregistrées, stockées et récupérables, et ce dans un format qui vous permet de partager les données avec vos clients.

## 6

### FORMEZ ET SENSIBILISEZ VOS COLLABORATEURS

**Formez votre personnel :** formez les membres du personnel concernés (tels que le personnel responsable de la mise en œuvre des procédures PEFC RDUE DDS) aux nouvelles exigences PEFC RDUE DDS, en mettant l'accent sur les changements relatifs au système de diligence raisonnée, à la gestion des fournisseurs et à la collecte de données.



**Communiquez en interne :** veillez à ce que tous les services concernés soient informés des mises à jour du système de gestion et des processus liés au RDUE, et qu'ils comprennent leur rôle dans le maintien de la conformité avec le règlement européen.

**Sensibilisez vos fournisseurs :** communiquez avec vos fournisseurs pour les informer des nouvelles exigences et de ce que vous attendez d'eux dans le cadre du PEFC RDUE DDS. Proposez des conseils ou une formation, si nécessaire, par exemple en partageant ce guide.

## 7

### PRÉPAREZ VOS SYSTÈMES INFORMATIQUES À COLLECTER TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES

**Collecte d'informations :** identifiez les informations que vous devrez obtenir de vos fournisseurs et également fournir à vos clients ainsi que, le cas échéant, aux autorités compétentes (pour les opérateurs et les commerçants qui ne sont pas des PME). Voir les chapitres 4 et 5 du PEFC RDUE DDS pour plus d'informations sur la collecte d'informations.

**Amélioration des systèmes de gestion des données :** assurez-vous que vos systèmes informatiques utilisés pour la gestion de la chaîne de contrôle et de la diligence raisonnée peuvent gérer les nouvelles exigences en matière de données, telles que la géolocalisation, la date et la période de récolte ainsi que l'évaluation des risques.

**Envisagez de faire appel à des fournisseurs de logiciels externes :** bénéficiez des partenariats de PEFC avec différents fournisseurs de logiciels pour une gestion fiable et un partage efficace des données, facilitant ainsi le respect des exigences du PEFC RDUE DDS et votre conformité avec le RDUE.

**Désignez un responsable conformité RDUE :** les organisations qui ne sont pas des PME doivent nommer un responsable de la conformité au RDUE. Il peut s'agir de la même personne que celle qui est responsable de la certification de la chaîne de contrôle PEFC.

# 8

## PRÉPAREZ-VOUS À L'ÉVALUATION ET À L'ATTÉNUATION DES RISQUES

**Renforcez les processus d'évaluation des risques :** intégrez les facteurs de risque spécifiques au RDUE dans votre cadre d'évaluation des risques existant, afin de vous assurer que les risques liés à la déforestation, à la dégradation des forêts et au mélange au niveau de la chaîne d'approvisionnement soient systématiquement évalués pour tous les fournisseurs. Voir le chapitre 6 du PEFC RDUE DDS pour plus d'informations sur l'évaluation des risques.

**Élaborez des mesures d'atténuation :** élaborez et documentez des stratégies d'atténuation des risques identifiés, par exemple en exigeant des informations, des données ou des documents supplémentaires, ou en réalisant des investigations complémentaires ou des audits indépendants. Voir le chapitre 8 des DDS PEFC RDUE pour plus d'informations sur l'atténuation des risques.

# 9

## EFFECTUEZ UN AUDIT INTERNE

**L'audit interne :** lorsque votre système de gestion est prêt, vérifiez que tout est en place en réalisant un audit interne. Vous pourrez ainsi vous assurer que votre système de gestion mis à jour fonctionne correctement, et mettre en œuvre toutes les actions préventives ou correctives nécessaires, ce qui facilitera le déroulement de l'audit par votre organisme de certification.

**Préparez-vous à l'audit :** veillez à ce que l'ensemble de la documentation, des procédures et des enregistrements pertinents soient à jour et facilement disponibles pour le processus d'audit externe.

# 10

## EFFECTUEZ UN AUDIT EXTERNE

**L'audit externe :** votre organisme de certification effectuera un audit pour évaluer votre conformité aux exigences du standard modulaire PEFC RDUE DDS.

**Moment de l'audit :** en fonction de votre calendrier, l'audit peut faire partie d'un audit annuel de surveillance ou de renouvellement de certification, ou bien être réalisé en tant qu'audit d'extension du champ d'application de votre certification. Nous vous conseillons d'en discuter avec votre organisme de certification afin de déterminer la meilleure option.



### DÉMARREZ LA MISE EN ŒUVRE DU PEFC EUDR DDS ET UTILISEZ LES DÉCLARATIONS PEFC-EUDR

Dès que votre organisme de certification vous a confirmé que vous avez passé l'audit avec succès et que votre nouveau certificat PEFC aura été émis, vous pouvez commencer à mettre en œuvre le standard et à utiliser les déclarations PEFC RDUE !

Crédits photo : Pieter Vandenheede (page 1);  
Mohd Samsi Sumairi (page 2).

PEFC France  
149, rue de Bercy - 75012  
PARIS  
[www.pefc-france.org](http://www.pefc-france.org)

t + 33 1 43 46 57 15.  
e [contact@pefc-france.fr](mailto:contact@pefc-france.fr)



PEFC  
10-1-1  
GARDIEN  
DE L'ÉQUILIBRE  
FORESTIER